

# Le libéralisme :

## un principe de liberté, historique et pluridimensionnel

Armand Chanel,  
enseignant de SES  
à l'université Pierre-Mendès-France  
(Grenoble 2)  
et à l'IUFM de Grenoble.

**Au début de l'année 2006 a commencé sur la « Liste sciences économiques et sociales » (le forum électronique des professeurs de SES) un long et riche débat sur le libéralisme. Nous voudrions ici rendre compte de notre propre contribution à ces échanges. Mais avant de retracer une partie de ces questions-réponses, et pour mieux les éclairer, il nous semble nécessaire de produire une métaréflexion sur ces réflexions à chaud qui se sont succédé. En effet, une bonne partie des incompréhensions mutuelles apparues lors de ces échanges tient, à notre avis, à une variable oubliée que nous voudrions en première partie mieux expliciter : la nécessité de bien contextualiser les pensées et leurs auteurs.**

### **[ Le libéralisme comme principe général de liberté**

Les théoriciens du libéralisme sont nombreux et divers. Pour n'en citer que quelques-uns parmi ceux reconnus comme « grands penseurs libéraux », on évoquera Locke au xvii<sup>e</sup> siècle, Turgot ou Smith au xviii<sup>e</sup>, B. Constant ou A. de Tocqueville au xix<sup>e</sup>, Hayek, Friedman ou Rawls au xx<sup>e</sup>.

Au simple énoncé de cette liste non exhaustive, on entrevoit les apports saillants de l'œuvre de chacun et on devine alors la diversité de leurs préoccupations en fonction du contexte historique avec lequel ils étaient en interaction.

### **LES PREMIÈRES LIBERTÉS POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES**

J. Locke (1632-1704) combattait les religions officielles imposées dans une Europe alors partout intolérante : il reste dans notre patrimoine culturel comme le promoteur de la liberté de conscience avec sa *Lettre sur la tolérance* de 1699. Montesquieu (1689-1755), quant à lui, fait face au pouvoir absolu de la monarchie française : il se soucie alors prioritairement d'instaurer une séparation des pouvoirs afin de limiter les abus du

pouvoir exécutif du roi et garantir ainsi les libertés du Parlement et de la Justice (*L'Esprit des lois*, 1748). C'est ainsi le combat pour la liberté politique qui prime en cette époque de pouvoir despotique.

Parallèlement, le développement d'un capitalisme commercial aux xviii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles pousse à des revendications pour les libertés économiques : c'est Turgot (1727-1781) qui, dans son *Éloge à Gournay*, revendique le « Laisser-faire, laisser-passer » dans une France alors dominée par les corporations et les jurandes. De l'autre côté de la Manche, A. Smith théorise cette nécessaire affirmation de la société civile et de la liberté d'entreprendre des individus face à la tutelle de l'État alors très contrôlante : son *Essai sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776) montre que la recherche des intérêts particuliers concourt de manière inintentionnelle, par le truchement de leur confrontation concurrentielle sur les marchés, au maximum de bien-être pour le plus grand nombre, pour parler en termes utilitaristes comme le fait Bentham (1748-1832). A. Smith reste ainsi, dans l'histoire de la pensée économique, le père du libéralisme économique en fondant plus scientifiquement l'intuition de Mandeville, dans sa « Fable des abeilles : vices privés, vertus publiques » (« *The Fable of the Bees* », 1714).

## L'ÉPANOUISSEMENT D'UN NOUVEAU MONDE LIBÉRAL

Au XIX<sup>e</sup> siècle, c'est la révolution industrielle et la montée de la bourgeoisie comme nouvel acteur collectif dominant, mais qui va se trouver en lutte avec un double adversaire : d'une part, la réaction conservatrice, nostalgique de l'ordre traditionnel (comme celle de H. Taine) ; d'autre part, la critique des penseurs anarchistes (Proudhon) ou socialistes (Marx) concrétisée par de nouveaux mouvements sociaux, typiquement la révolution de 1848 qui instaure la Seconde République et proclame le suffrage universel : désormais, la multitude populaire surgit comme acteur officiel sur la scène politique. Dans ce contexte, de nouveaux auteurs théorisent les idées qui militent pour faire advenir et légitimer ce monde libéral : celui d'un État minimal réduit à ses fonctions régaliennes (Armée, Justice, Police) face à une société civile émancipée. C'est notamment B. Constant (1767-1830) qui introduit la distinction radicale entre la *liberté des Anciens* et celle *des Modernes*. En effet, la démocratie grecque antique valorisait la « liberté-participation » des citoyens à la chose publique, mais elle concernait des hommes libres qui, à l'opposé des esclaves, réalisaient leur excellence d'abord dans la sphère politique, lieu du « vivre bien » : selon la conception d'Aristote, les hommes (libres) sont d'abord des « animaux politiques ». En revanche, dans les démocraties modernes, de type représentatif, la liberté est conçue plutôt comme une « liberté-autonomie » des individus qui suppose donc une limitation de l'État et du pouvoir politique. Ceci pour laisser pleinement les individus libres de vaquer, en toute indépendance, à « leurs jouissances privées ». Il est alors un des pères du constitutionnalisme conçu comme le fondement de l'État de droit moderne (*Cours de politique constitutionnelle*, 1818).

Puis, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, cette méfiance face à un État porteur de menaces despotiques et liberticides est reprise et enrichie par A. de Tocqueville dans *De la démocratie en Amérique* (1835-1840). Pour lui, il y a un double risque pour les libertés individuelles : au danger classique d'un monarque tyrannique s'ajoute la menace nouvelle de « la tyrannie de la majorité » dans les « sociétés démocratiques ». Cette dernière se manifeste d'abord dans l'espace politique des démocraties parlementaires avec la négation possible des droits des minorités par la loi de la majorité. Mais elle git aussi dans la société civile avec le conformisme majoritaire suscité par la « passion de l'égalité ». La démocratie étant à ses yeux historiquement irréversible, il s'agit alors de contenir ses dangers liés aux dérives égalitaristes par l'affirmation résolue de la liberté : respect et protection des libertés publiques par une limitation du pouvoir étatique, mais aussi par le développement de contre-pouvoirs dans les collectivités décentralisées et dans les associations, où les individus font d'ailleurs l'apprentissage du sens civique, c'est-à-dire de l'intérêt pour le bien commun.

1. Voir, par exemple, *Les Théories de la république*, de Audier Serge, Paris, La Découverte, 2004, coll. « Repères », ou *Le Libéralisme de Tocqueville à l'épreuve du paupérisme*, de Keslassy Éric, Paris, L'Harmattan, 2000.

Ce « libéralisme démocratique » est résumé par Tocqueville dans cette définition : « La démocratie, c'est la liberté combinée avec l'égalité. » Ce souci vif de concilier l'égalité avec l'impératif de liberté explique d'ailleurs la double affiliation de Tocqueville au mouvement libéral, mais aussi au mouvement républicain : il fut en particulier l'un des animateurs de la Seconde République qui éclot en 1848<sup>1</sup>.

## LES RÉACTIONS DES PENSEURS LIBÉRAUX

Enfin, au XX<sup>e</sup> siècle, les sociétés libérales (à économie capitaliste et à État gendarme) vont être radicalement contestées, d'abord par la révolution soviétique de 1917 puis par l'État nazi dans les années 1930.

La doctrine communiste entend, en effet, opposer aux libertés individuelles, dites « bourgeoises et formelles », le pouvoir collectif des Soviétiques, au moyen d'une économie centralement planifiée. En pratique, il s'agira d'une économie étatisée et d'une société totalitaire, même si c'est sous la dénomination autoproclamée de « démocratie populaire ».

Quant à la doctrine nazie, elle oppose aux États parlementaires libéraux, accusés d'impuissance face à la grande crise économique et sociale des années 1930, une régénérescence par un État fort et dirigiste, au service d'un nationalisme fier et agressif, guidé par un chef charismatique : c'est la formule « ein Volk, ein Reich, ein Führer ». Il dégènera dans le totalitarisme nazi responsable de la Deuxième Guerre mondiale et de la Shoah. Face à cette concurrence communiste et fasciste, F. Hayek (1899-1992) opposera dès les années 1940 une théorie libérale revisitée dans un sens radical : seul l'ordre spontané des marchés est capable d'éviter *La Route de la servitude* (1944). Ainsi, le libéralisme économique radical très anti-étatique est-il affirmé comme une condition indissociable du libéralisme politique.

## LE LIBÉRALISME ÉCONOMIQUE ET LA RECHERCHE DE L'« ÉQUITÉ »

Pourtant, J.-M. Keynes (1883-1946) conceptualise une autre direction dans sa *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* (1936). Celle-ci formalise et légitime des pratiques de fait déjà largement expérimentées face à la grande dépression : elles sont fondées sur un interventionnisme actif de l'État dans le domaine économique et social pour corriger les dysfonctionnements des marchés qui ne sont pas auto-régulateurs. C'est le cas du *New Deal* de Roosevelt dès 1934 aux États-Unis. Ce sera, en Europe, la mise en place de « l'économie sociale de marché », comme l'ont appelée les Allemands, pendant les Trente Glorieuses, avec un rapport salarial reposant sur « le compromis fordiste » tel que théorisé, *a posteriori*, par Boyer, Aglietta et Brender (*Les Métamorphoses de la société salariale*, Paris, Calmann-Lévy, 1984).

Ce nouveau libéralisme économique d'après-guerre est ainsi tempéré par un État-providence qui s'efforce de donner un substrat « réel » aux libertés individuelles pour qu'elles ne restent pas seulement « formelles » pour les plus démunis, pour reprendre le diptyque utilisé dès le XIX<sup>e</sup> siècle par Karl Marx. Il est d'ailleurs pensé comme un enrichissement historique de la citoyenneté par T. Marshall : aux droits civils arrachés par les libéraux des Lumières au XVIII<sup>e</sup> siècle se sont ajoutés les droits politiques des citoyens imposés par les républicanistes au XIX<sup>e</sup> siècle. Enfin, les sociaux-démocrates les complètent par la reconnaissance des droits économiques et sociaux au XX<sup>e</sup> siècle.

Ces « démocraties libérales », comme les appelle l'historien S. Bernstein, sont au confluent d'une double tradition. D'une part, la tradition libérale anglaise est soucieuse de protéger en priorité les libertés individuelles et la diversité des intérêts sociaux : elle va nous léguer l'État de droit (Locke) et l'économie de marché (Smith). D'autre part, la tradition démocratique française se préoccupe, au nom de l'égalité en dignité et en droit des citoyens, qui fonde le *Contrat social* (Rousseau), d'intégrer le plus grand nombre au jeu social. Ce souci « inclusiviste » pousse à un État interventionniste défenseur du bien commun (*Res Publica*) face aux intérêts particuliers et aux dérives plutocratiques (le pouvoir des riches) qui menacent sans cesse la valeur de l'Égalité, elle aussi cardinale dans nos sociétés démocratiques (voir Tocqueville).

Cette hybridation sera théorisée et légitimée par le philosophe politique J. Rawls dans sa *Théorie de la justice* (1971), confirmée dans *Le libéralisme politique* (1995). Il y réaffirme l'impératif premier du maximum de liberté égale pour tous dans le domaine politique, économique et social, tempéré cependant par le « principe de différence ». Celui-ci impose en effet une limite aux inégalités inévitables : celle de l'équité, qui veut que ces inégalités ne soient légitimes qu'autant qu'elles permettent aussi et prioritairement d'améliorer le sort des plus défavorisés.

Cependant, ce paradigme du libéralisme interventionniste sera à son tour remis en question par le contestataire des idées keynesiennes, Milton Friedman, qui réaffirme le lien, fort selon lui, entre *Capitalisme et liberté* (1962). Ses idées anti-interventionnistes, prônant une dérégulation de l'économie, finiront par triompher des politiques classiques keynesiennes de relance dans la lutte contre la crise de stagflation des années 1970 : aux États-Unis d'abord, sous la présidence de Reagan (dont M. Friedman est un conseiller économique écouté), puis plus largement en Europe, et même dans le monde. En effet, dans les années 1980-1990, les prescriptions néolibérales font l'objet du fameux « consensus de Washington » qui unit le gouvernement de l'hyperpuissance américaine aux responsables du FMI et de la Banque mondiale sur une même doctrine de la meilleure gouvernance possible : la voie taxée d'« ultra-libérale » par ses détracteurs.

## LES LIBÉRALISMES À LA CROISÉE DES CHEMINS

Ainsi arrive-t-on, au début du XXI<sup>e</sup> siècle, à la croisée des chemins. Les « vertus » du libéralisme économique semblent pour le moment triompher, portées par le dynamisme de l'économie américaine ou le boom spectaculaire de la Chine. Cependant, les progrès du libéralisme politique sont plus ambigus : les avancées dans le respect des droits fondamentaux de l'homme dus au retour ou à l'accès de nombreux pays à des régimes plus démocratiques, en Amérique latine (Brésil, Argentine, Chili) ou en Asie (Corée), sont entachées de reculs ailleurs. Notamment par l'exemple

### Une définition du libéralisme selon le *Dictionnaire de la sociologie*

Doctrine politique et sociale moderne fondée sur l'idée des droits individuels et d'abord de l'égalité de tous les hommes.

Le libéralisme a pris forme aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles avec J. Locke, Montesquieu, A. Smith, qui ont poursuivi tout en le modifiant le travail des pionniers de la pensée moderne (Machiavel et Hobbes en particulier). Ses principales composantes sont les suivantes :

1. le libéralisme participe au mouvement de sécularisation de la politique. La pensée libérale revendique l'indépendance de la politique vis-à-vis de la religion. La question religieuse devient une affaire privée et en conséquence le spirituel perd sa primauté. Le politique est revalorisé et pensé non plus à partir d'un ordre naturel créé par Dieu mais à partir de l'homme lui-même ;
2. le libéralisme abaisse les fins de la politique. Celle-ci n'a plus pour objet l'excellence humaine mais la préservation des droits de chacun. Pour assurer à la fois la paix civile et la liberté individuelle, il faut « prendre les hommes tels qu'ils sont », renoncer à l'idée classique et chrétienne selon laquelle l'homme est par nature ordonné à la vertu et agencer la société à partir de la libre poursuite par chacun de ses intérêts. Héritier du droit naturel moderne, le libéralisme insiste non plus sur les devoirs de l'homme mais sur ses droits – à chacun de définir son intérêt ;
3. ces droits individuels fixent des bornes au pouvoir de l'État. Le pouvoir politique est l'ennemi naturel des droits de l'homme, en particulier de la liberté, il importe donc de le limiter. Tel est l'objet de la théorie constitutionnelle libérale qui prône la séparation ou la division des pouvoirs – afin que, « par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir » (Montesquieu) – et la suprématie du droit – afin d'éliminer l'arbitraire et de remplacer la sujétion à des maîtres par l'obéissance à la loi ;
4. la limitation du pouvoir suppose également de restreindre son étendue. Le libéralisme « dépolitise » des pans entiers de l'activité humaine : la religion, la morale (dans une mesure variable) et aussi l'économie. L'économie de marché, théorisée par Smith, permet en se passant à la fois de la vertu et de la contrainte d'obtenir une coopération pacifique entre les hommes qui de plus assure la prospérité. Ce libéralisme économique est sans doute distinct du libéralisme politique, mais il appartient fondamentalement au même mouvement de pensée et à la même vision d'ensemble de l'ordre social.

Bénéton Philippe in Boudon Raymond (dir.),  
*Dictionnaire de la sociologie*, Paris, Larousse, 1989, coll. « Essentiels »

américain : l'actuelle hyperpuissance mondiale qui a été longtemps le phare de la liberté n'est-elle pas dange-reusement travaillée par ses tentations impérialistes à l'extérieur (en particulier l'intervention militaire en Irak) et le déni de certains de ses principes constitutionnels à l'intérieur en réaction à la menace terroriste (par exemple le refus d'appliquer pendant de longues années les normes juridiques élémentaires aux prisonniers du camp de Guantanamo) ?

Quant à l'avenir, les forces inégalitaires et ploutocra-tiques qui ressurgissent dans ces économies libérales, surtout dans les pays anglo-saxons (voir notamment les travaux de T. Piketty<sup>2</sup>) ne vont-elles pas saper progres-sivement l'adhésion des citoyens au « pacte politique libéral » et mettre en danger la cohésion sociale ? De nouvelles synthèses seront alors à trouver, dans la pratique comme dans la pensée théorique. Mais, déjà, les pays d'Europe septentrionale (Danemark, Suède, Norvège, Finlande) n'offrent-ils pas une alternative crédible au modèle anglo-saxon par leur « modèle nordique » (Dominique Méda) de flexicurité, qui allie la liberté d'action des entreprises (la flexibilité) avec la sécurité des itinéraires professionnels des individus ? Armés maintenant de cet arrière-plan historique sur les multiples avatars de la pensée des libéraux (étude diachronique), nous pouvons mieux aborder l'analyse synchronique du libéralisme, qui est un concept à plusieurs dimensions, comme le laisse suggérer la définition donnée dans l'encadré. C'est une définition parmi d'autres, empruntée à Philippe Bénéton, qui a l'avantage d'être très synthétique, même s'il nous fau-dra en discuter la dernière affirmation. En effet, si la doctrine libérale a le souhait de voir ces diverses dimensions fortement reliées entre elles, en réalité, les usages qu'en font les praticiens peuvent tout à fait les dissocier, comme nous allons le montrer maintenant.

## **[ Le libéralisme, un concept à plusieurs dimensions**

Nous allons ici rendre compte de notre propre contri-bution aux échanges qui se sont succédé sur ce forum de la manière la plus simple, c'est-à-dire en restituant à l'état brut nos interventions sous forme des diverses questions-réponses telles qu'elles se sont déroulées dans le temps, donnant ainsi une idée de la richesse heuristique de ce nouvel outil de communication.

To : « Inter ES » sciences-eco-soc@listes2.ac-lyon.fr  
From : Armand Chanel <Armand.Chanel@upmf-grenoble.fr>

Subject: Re: [sciences-eco-soc] libéralisme économique et interventionnisme

Date: Thu, March 09, 2006

À 10:49 09/03/2006, Yves Coleno a écrit (à propos de la pertinence de l'étude du clivage théorique et politique entre libéralisme économique et inter-

ventionnisme) : « Est-ce un clivage pertinent, d'un point de vue théorique et d'un point de vue didactique ? »

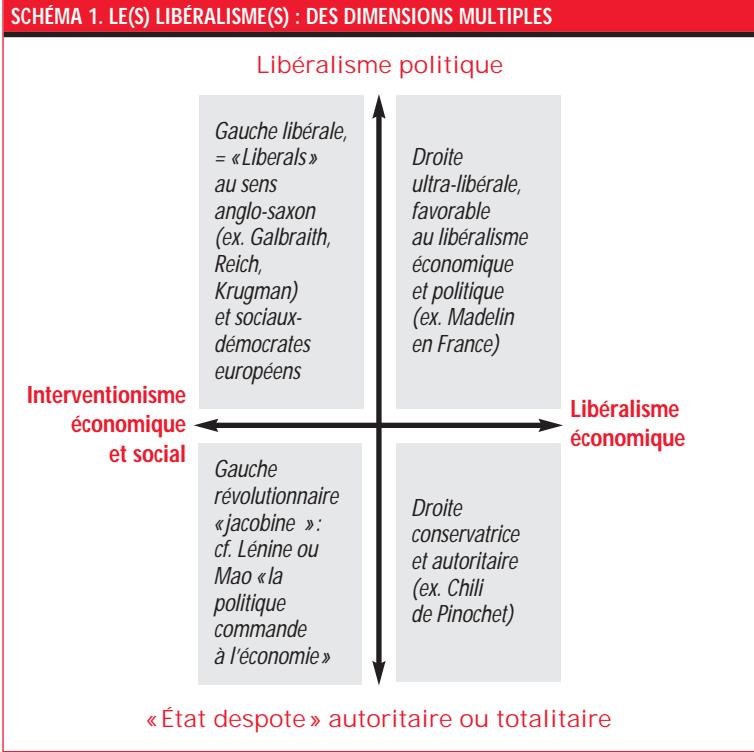
Réponse :

– Si, sur le plan éco, on définit le libéralisme comme la doctrine économique qui préconise le plus possible le « laisser-faire, laisser-passer » dans le champ écono-mique (Gournay), alors, oui, ce me semble bien un clivage pertinent, à opposer à une doctrine interven-tionniste, pour des raisons économiques (par exemple, Keynes et la responsabilité de l'État de corriger un équilibre de sous-emploi qui se serait spontanément formé sur les marchés) ou pour des raisons sociales (social-démocratie à la suédoise où, comme le dit G. Esping-Andersen, l'État a certains devoirs de protection sociale : pour cela, il doit sortir certaines variables cruciales du développement humain du libre jeu du marché, quand celui-ci risque d'être trop insécurisant ou inéquitable, par exemple par le finan-cement public de la protection maladie ou la fixation d'un salaire minimum).

– Cela s'ajoute à l'autre débat, plus technique et plus consensuel (car admis aussi par les libéraux néoclas-siques de l'école de Welfare), sur la nécessité et la légitimité pour l'État d'intervenir là où le marché est techniquement défailant (en cas de bien public indivi-sible, d'externalités ou de monopole naturel : voir l'école de Welfare de Pigou qui avait, dès les années 1930, préconisé la taxe sur les activités polluantes pour mettre en œuvre le « principe du pollueur-payeur »). Mais, même sur ce terrain plus technique, le débat est reparti dans les années 1970 avec l'école du *Public Choice*, tels Buchanan, Olson, ... qui pourront dire : « certes, les défaillances du marché pourraient justifier les interven-tions actives de l'État, mais celui-ci a aussi ses propres défaillances, souvent plus dommageables, et donc il reste rationnel (*i.e.* efficace) de limiter le plus possible ses interventions ». En pratique, ces néolibéraux vont donc conseiller des systèmes qui articulent les deux logiques : par exemple, pour un service public comme les transports ferroviaires ou aériens, c'est à l'État de fixer le cahier des charges, puis on laissera les mécanismes marchands produire effectivement le service en question, mais sous contrôle d'une agence publique régulatrice. Ce type de raisonnement a été très largement mis en œuvre ces vingt dernières années dans de nombreux pays (anglo-saxons, mais aussi au Japon, en Suisse, etc.).

NB : par contre, il est ici intéressant de noter que, tout récemment, le Conseil d'État n'a pas autorisé le projet du ministre de l'Intérieur, N. Sarkozy, de déléguer la production des passeports biométriques (exigés par les États-Unis aux entrants européens s'ils veulent se dispenser de visa) à un opérateur privé. Bref, ici, l'aspect crucial de ces documents qui sont au cœur des fonctions régaliennes (assurer la sécurité publique et donc éviter

2. Piketty T., Saez E., « The evolution of top incomes: a historical and international perspectives », *Working Paper*, NBER, January 2006, n° 11955, <http://www.jourdan.ens.fr/piketty/fichiers/public/PikettySaez2006.pdf>.



To : sciences-eco-soc@listes2.ac-lyon.fr  
 Date : Wed, March 15, 2006  
 From : Armand Chanel <Armand.Chanel@upmf-grenoble.fr>  
 List-Archive : <https://listes2.ac-lyon.fr/www/arc/sciences-eco-soc>  
 Subject : Re: [sciences-eco-soc] Libéralismes : politique, éco. et culturel

... J'ai fait quelques ajouts sur le premier schéma qui permettent d'éviter toute ambiguïté (par exemple, dans le cadran inférieur gauche, « Gauche révolutionnaire jacobine », étatiste, pour la différencier de mouvements plus « girondins », plus « autogestionnaires », plus soucieux de l'autonomie de la société civile, et donc plus libéraux politiquement, à situer plus haut sur l'axe vertical. [schéma 1]

Mais surtout, je voudrais ici compléter avec une troisième dimension : la composante culturelle, des valeurs, qui est de plus en plus pertinente (cf. travaux de Étienne Schweisguth en France). Ne sachant pas faire un schéma en trois dimensions sur mon logiciel habituel, j'ai fait un deuxième schéma, combinant la dimension culturelle en axe vertical (« Libéral culturel » versus « Non libéral », ou « réactionnaire » au sens étymologique, *i.e.* favorable à un retour en arrière face aux évolutions des mœurs) et la dimension économique habituelle en axe horizontal (libéral versus interventionniste). [schéma 2]

Il reste bien sûr à combiner ces trois dimensions, très pertinentes pour comprendre les lignes de clivages dans le paysage politique actuel (par exemple, le « social-libéralisme » de Tony Blair, manifestement libéral au plan culturel, mais aussi économique!), mais le schéma devient aussi plus difficile à lire... excepté, peut-être, par moi-même ? :-)) A. C.

qu'il puisse se développer un trafic de ces « sésames ») justifie toujours l'intervention directe et active de l'État-producteur par le biais de l'Imprimerie nationale, seule habilitée à confectionner ces documents « sensibles ». Voilà donc quelques premières réflexions « jetées à la va-vite », et donc évidemment à compléter et/ou à débattre... de manière civile, please :-)) A. C.

Original Message

From : Armand Chanel

To : sc ec liste

Sent : Wed, March 15, 2006

Subject : Re : [sciences-eco-soc] Libéralisme politique et libéralisme économique

À 21:18 14/03/2006, Jean Lawruszenko a écrit :

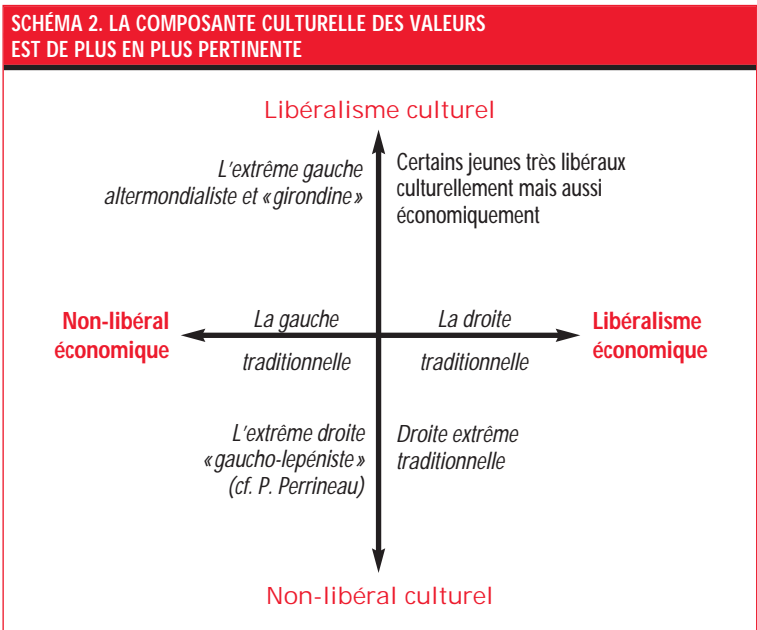
« Ainsi donc, le libéralisme politique serait opposé au libéralisme économique. Certes, à la condition tout de même d'affirmer, d'abord, qu'ils sont liés. Peut-être qu'il faudrait-il dialectiser un peu la pensée? »

Réponse :

Il me semble qu'une bonne manière de penser à la fois en quoi ils peuvent être parfois en « superposition », ou en « opposition », ou en « indépendance » est de les insérer dans un espace à deux dimensions, comme indiqué dans le schéma donné en attaché [schéma 1], repris d'une annexe de mon article « Enseigner la science politique et/ou éduquer à la citoyenneté », paru dans la revue DEES, en mars 2000.

En espérant que les quatre cadrans de l'espace à deux dimensions aideront à mieux clarifier les divers cas possibles. A. C.

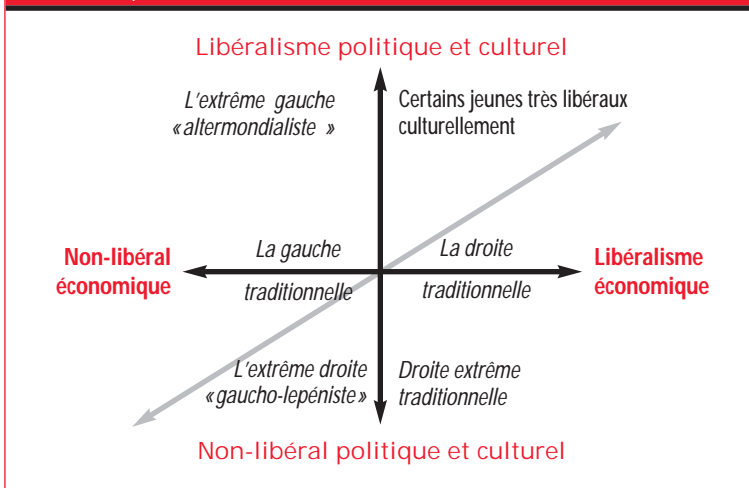
Source :  
 Chanel Armand,  
 « Enseigner la science politique et/ou éduquer à la citoyenneté »,  
 DEES, mars 2000,  
 n°119, p. 21.



On peut essayer de représenter graphiquement les trois dimensions possibles du libéralisme (économique, politique et culturelle) sur un schéma final (à deux dimensions) : le clivage de la variable culturelle ne se superpose pas aux deux autres axes et les traverse en partie (ligne diagonale en bleu) [grise dans le schéma 3] : elle se combine avec eux de multiples manières.

On peut, dès lors, avoir des « gens se déclarant et votant à gauche » au nord de cette diagonale, qui rassemble des électeurs partageant les valeurs du libéralisme politique et culturel mais pas forcément celles de l'interventionnisme économique : par exemple, certains jeunes *Yuppies* – *young urban people* – très libéraux culturellement, mais aussi économiquement, voteront plutôt à gauche pour se démarquer d'une droite traditionnelle jugée trop réactionnaire sur le plan socioculturel en matière de mœurs ou d'immigration. Réciproquement, au sud de cette diagonale, on voit que des électeurs qui votaient traditionnellement à gauche, notamment PCF, pour des raisons de sécurité économique garantie par un fort interventionnisme de l'État, peuvent se retrouver voter à l'extrême droite pour des candidats jugés mieux défendre les valeurs nationalistes (méfiantes à l'égard des immigrés) et viriles (contre les revendications homosexuelles, et plus généralement LGBT – lesbian, gay, bi et transexuels) : ce sont ceux que Pascal Perrineau appelle les « gauchos-lepénistes » (par exemple, ouvriers qui votaient communiste et ont voté FN en 2002)...

**SCHEMA 3. LES TROIS DIMENSIONS POSSIBLES DU LIBÉRALISME : ÉCONOMIQUE, POLITIQUE ET CULTURELLE**



N.B. : des explications complémentaires pour lire ce dernier schéma sont fournies ci-après dans la conclusion de l'article.

## [ Un outil d'analyse opératoire

Cette grille tridimensionnelle permet de mieux rendre compte de certains résultats électoraux. Deux exemples nous permettront de l'illustrer.

Au premier tour des élections présidentielles de 2002 en France, à la surprise générale, le candidat de l'extrême droite, Jean-Marie Le Pen, dépasse et élimine le candidat de « la gauche plurielle », Lionel Jospin, qui venait de conduire comme Premier ministre le gouvernement pendant cinq ans. Une première explication à cela : la dispersion d'une partie des voix de gauche entre les partis du gouvernement (PS, PCF et Verts) et ceux d'extrême gauche (qui ont récolté environ 10 % des suffrages exprimés). Mais il y a eu aussi la défection d'une partie des voix traditionnellement à gauche qui ont « sauté le Rubicon » pour voter à l'extrême droite. Ce sont eux que Pascal Perrineau appelle « les gauchos-lepénistes », bien représentés par exemple dans les couches populaires, jeunes ou âgées, des anciennes régions industrielles du nord de la France : ils votaient habituellement pour le PCF, longtemps considéré comme le porte-parole de la classe ouvrière, mais ont migré depuis plusieurs scrutins vers l'extrême droite. On peut analyser cette grande migration dans le champ partisan, où l'on passe d'un extrême à l'autre, avec l'image classique « du fer à cheval », en combinant les trois dimensions du libéralisme.

Ces salariés d'origine populaire votaient traditionnellement pour les partis de gauche (socialiste ou communiste) très interventionnistes, au nom de la protection des « travailleurs » face aux forces adverses du « capital » (« vote de classe » qui était encore très fort jusque dans les années 1970).

Mais, face à la dégradation de la situation économique et sociale pour les catégories populaires (chômage de masse et précarité croissante) liée à la croissance ralentie des années 1980-1990, un vif sentiment d'abandon va nourrir chez celles-ci un vote-sanction contre tous les partis de droite ou de gauche qui se sont succédé au gré des alternances de majorité électorale. Où vont se porter ces voix protestataires qui furent longtemps captées par le PCF quand il était dans une opposition frontale au système capitaliste (« fonction tribunitienne ») : à l'extrême gauche ou à l'extrême droite ? C'est là que la dimension culturelle permet de mieux comprendre les nouveaux positionnements. En effet, le FN cultive trois thèmes : le nationalisme, l'insécurité et le conservatisme des mœurs. Très nationaliste, il met en avant un retour sur l'économie nationale, protégée des forces adverses européennes ou mondiale (proposition de sortir de l'euro et de revenir au franc). Mais il insiste aussi sur la préservation de l'identité nationale dans sa version ethno-culturelle, c'est-à-dire un refus d'une France mélangée (Black, Blanc, Beur), menacée en particulier par les vagues migratoires du Maghreb et d'Afrique noire, accusées d'être responsables de la montée de l'insécurité. Enfin, Le Pen incarne aussi l'affirmation virile et sexiste de l'ancien officier de parachutistes colonial qui valorise la force et l'ordre (allant jusqu'à

faire personnellement le « coup de poing » si nécessaire, ce dont témoigne sa condamnation pour avoir frappé une élue socialiste lors d'une campagne électorale). Ainsi, le FN incarne-t-il, selon Pascal Perrineau, *Les Croisés de la société fermée* (2001), c'est-à-dire ceux qui refusent une France multiculturelle et cosmopolite, pourtant de plus en plus acceptée et même promue par les partis de gauche, gauche de gouvernement, mais aussi extrême gauche, qui soutient fortement par exemple les luttes des « sans-papiers » dans une réactivation de la tradition internationaliste, déjà présente dès les débuts du mouvement socialiste. De la même manière, le FN devient le refuge de ceux qui refusent le libéralisme des mœurs, symbolisé par la reconnaissance des unions homosexuelles (pacs) ou par l'affirmation publique du mouvement LGBT (lesbian, gay, bi et transsexuel), permissivité des mœurs largement soutenue par les partis de gauche (gauche de gouvernement, mais aussi extrême gauche). Ce repli identitaire sur des valeurs nationalistes et viriles permet de mieux comprendre le transfuge vers le FN de certains hommes d'origine populaire, souvent jeunes, qui auraient autrefois voté communiste ou socialiste mais qui, aujourd'hui, se sentent trop éloignés d'un Jack Lang qui soutient la « gay pride » ou d'un Olivier Besancenot qui condamne toute mesure « d'expulsion d'étrangers » (qui désigne la procédure juridique de « reconduite à la frontière »).

Ce type d'explication tridimensionnelle s'applique à d'autres sociétés post-industrielles, où l'affaiblissement des antagonismes sur le premier axe économique (depuis la fin d'une alternative crédible par le modèle dirigiste soviétique) et sur le deuxième axe (les régimes politiques libéraux sous forme de démocraties représentatives font l'objet d'un large consensus) laisse émerger alors plus facilement les enjeux culturels du troisième axe. Cette même grille tridimensionnelle permet ainsi de mieux comprendre la victoire du républicain Bush contre le démocrate Kerry lors de l'élection présidentielle américaine de 2004. Bush a d'abord mobilisé son électorat républicain traditionnel sur ses promesses d'allègement fiscal (axe économique où la bourse de New York, par exemple, vote tradition-

nellement pour les républicains et contre les démocrates, jugés plus interventionnistes) et sur son affirmation de chef militaire résolu dans la guerre contre le terrorisme (dimension politique où Bush a légitimé la guerre en Irak pour défendre une patrie menacée après les attentats du 11 septembre 2001). Mais il a aussi grignoté largement sur l'électorat des « Latinos », traditionnellement tournés, comme la minorité noire, sur le parti démocrate, défenseur historique des droits des minorités. L'accent mis par Bush sur la défense des valeurs familiales et religieuses avec en particulier son refus des mariages homosexuels (acceptés par Kerry et les démocrates) lui a valu un transfert de presque dix points de cet électorat originaire d'Amérique latine, très catholique et fortement empreint des valeurs familialistes. Ceci a été déterminant pour trancher une compétition électorale très serrée où les sondages mettaient les candidats au coude à coude. ]

## BIBLIOGRAPHIE

### Sur le libéralisme politique et économique

**DENIS H.**, *Histoire de la pensée économique*, Paris, Puf, 1999, coll. « Quadrige ».

**FARAGO F.**, *Les Grands Courants de la pensée politique*, Paris, A. Colin, 1998, coll. « Synthèse ».

**MC LEAN & MC MILLAN**, *The Concise Oxford Dictionary of Politics*, Oxford University, 2003 (seconde édition) [entrée : Liberalism].

**RAYNAL J.-J.**, *Histoire des grands courants de la pensée politique*, Paris, Hachette, 2006 (seconde édition), coll. « Les Fondamentaux ».

### Sur le libéralisme culturel

**GALLAND O., LEMEL Y, TCHERNIA J.-F.**, « Les valeurs en France », *Données sociales*, Paris, Insee 2002.

**PERRINEAU P.**, (dir.), *Les Croisés de la société fermée*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2001.

**SCHWEISGUTH E.**, « France : le mythe du néoconservatisme ; vote Front National et évolutions des valeurs », *Futuribles*, janvier 1998, p. 21-34.